

Qui sommes-nous ?

La Communauté des offreurs de solutions du Grand Est pour l'industrie du futur fédère des spécialistes de l'innovation et des technologies pour l'industrie du futur, avec le soutien des Chambres de Commerce et d'Industrie, qui garantit l'intégrité de la Communauté.

Forts de nos expertises et de nos complémentarités, nous accompagnons les industriels pour contribuer à leur acculturation technologique et leur proposer des solutions intégrées agiles afin de faciliter la transformation de vos entreprises.

Nous formons un large réseau d'experts labellisés, proches de votre activité et de vos équipes.

La communauté des Offreurs de solutions est une communauté de pratique ouverte et agile, unique dans le Grand Est avec une vision partagée du business et du réseau.

Notre manifeste

La Communauté fonctionne sur le principe de la do-ocratie. Du verbe anglais to do, les membres de la communauté s'organisent dans l'auto-gestion de leur gouvernance et de leurs actions. Les individus se donnent le pouvoir à la mesure de ce qu'ils accomplissent, des tâches qu'ils choisissent et exécutent de manière autonome. Les responsabilités sont confiées aux individus, non pas aux postes qu'ils occupent.

L'acculturation à l'industrie du futur fait partie de l'ADN de la Communauté. A ce titre, ses membres contribuent à l'acculturation des acteurs économiques de la région Grand Est. Le mélange entre des industriels et des offreurs de solutions crée en effet des opportunités nouvelles. La communauté s'appuie sur le principe du co-développement et de l'accompagnement, orienté business.

Chaque membre de la Communauté s'engage à :

- Participer à au moins 60% des sessions de travail mensuelles de la Communauté ;
- Participer régulièrement à la facilitation des sessions de travail (définition de l'ordre du jour et du design de la session, facilitation de la session, réaction des comptes rendus, ...) ;
- Respecter les règles d'intelligence collective : écoute, bienveillance, confiance et ponctualité ;
- Apporter et bénéficier des expertises et expériences des membres de la Communauté, afin de co-construire une dynamique collective ;
- Inscrire ses démarches individuelles en relais de la dynamique de la Communauté ;
- Promouvoir activement la Communauté, ses rencontres et sa dynamique via les réseaux sociaux, en relais du [site Internet de la Communauté](#) ;
- Encourager et contribuer à la rencontre entre industriels et offreurs de solutions ;
- Partager avec le collectif ses victoires et projets aboutis.

En contrepartie, les membres actifs de la Communauté peuvent :

- Avoir accès à toutes les informations de la Communauté ;
- Participer aux actions mises en œuvre par, et avec, la Communauté (sessions de travail, salons, meetups, ...) ;
- Bénéficier des remises négociées au nom du collectif ;
- Bénéficier de la communication de la Communauté en tant que membre actif ;
- Bénéficier des outils mis en place par la Communauté ;
- Accéder aux bonnes pratiques du collectif.